

# PROGRAMME D'ACTIVITÉS

# VACANCES D'ÉTÉ 2020 À HOENHEIM

POUR LES JEUNES DE 9 À 17 ANS

**Mairie de Hoenheim - Service Jeunesse et Sports**

28 rue de la République - 67800 HOENHEIM

03 88 19 23 71 / [jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr](mailto:jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr)

 Retrouvons-nous sur Facebook : **Ville de Hoenheim - Service Jeunesse**

# PROGRAMME DE JUILLET-AOÛT



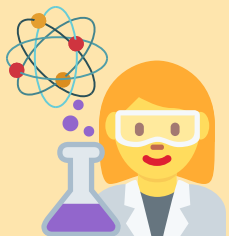
## STAGE DE HIP-HOP - du mardi 7 au vendredi 10 juillet

- 4 matinées de 10h à 12h
- Hall des Sports
- coût du stage : 12€
- 12 places minimum



## STAGE DE CIRQUE - du lundi 13 et du mercredi 15 au vendredi 17 juillet

- 4 matinées de 10h à 12h
- Hall des Sports
- coût du stage : 12€
- 10 places



## ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES AVEC LES PETITS DÉBROUILLARDS - du mardi 21 au vendredi 24 juillet

- 4 matinées de 10h à 12h
- Club-house de la salle des fêtes
- coût du stage : 12€
- 12 places



## DÉCOUVERTE DES MUSÉES DE STRASBOURG À VÉLO - du mardi 28 juillet au vendredi 31 juillet

- 4 matinées de 9h15 à 12h15
- Strasbourg
- coût du stage : 6€
- 12 places

## LES APRÈS-MIDI À LA BALLASTIÈRE

Tout l'été de 14h à 18h, les animateurs du service Jeunesse sont présents au plan d'eau de la Ballastière, en partenariat avec la Ville de Bischheim, pour vous proposer de nombreuses activités aussi bien au sec que dans l'eau. N'hésitez pas à venir les découvrir.

**A NOTER :** Rendez-vous directement sur place pour participer à ces activités (pas d'inscription nécessaire au préalable). Les parents sont responsables de leurs enfants lorsqu'ils participent aux après-midi à la Ballastière.



## STAGE BALADE à VÉLO - du mardi 4 au vendredi 7 août

- 4 matinées de 10h à 12h
- Strasbourg
- Gratuit
- 12 places



## STAGE DE CAPOERA - du mardi 11 au vendredi 14 août

- de 10h à 12h
- Hall des Sports
- Coût du stage: 12€
- 12 places



## ACTIVITÉS JEUX EXTÉRIEURS OU JEUX DE SOCIÉTÉ

- du mardi 18 au vendredi 21 août

- 4 matinées de 10h à 12h
- Club-house de la salle des fêtes
- Gratuit
- 12 places minimum



## STAGE DE MAGIE & ESCAPE GAME EN JEU DE SOCIÉTÉ

- du mardi 25 au vendredi 28 août

- 4 matinées de 10h à 12h
- Club-house de la salle des fêtes
- Coût du stage : 12€
- 12 places minimum



## FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains  
avec du savon,  
très régulièrement.



2

Tousse et étourne  
dans le pli  
de ton coude  
et loin de tes amis.



3

Utilise  
des mouchoirs  
en papier  
et jette-les  
à la poubelle.



4

Salue  
tes amis  
de loin.



1 mètre

5

Respecte  
une distance  
de 1 mètre  
(2 grands pas)  
entre toi et  
les autres.



6

Évite de toucher  
ton visage (nez,  
bouche, yeux).

## S'amuser en toute tranquillité

Les équipes d'animation seront attentives à la mise en place des mesures sanitaires et elles veilleront à ce qu'elles soient appliquées.

Si nécessaire, ces mesures évolueront avec la situation sanitaire du moment et si besoin, notre programme pourra en être modifié.



# RENSEIGNEMENTS

## Modalités d'inscriptions

- **LES DEMANDES DE PRÉ-INSCRIPTIONS SONT À FAIRE UNIQUEMENT :**

>> par mail à l'adresse : [jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr](mailto:jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr)

>> **à partir du vendredi 26 juin à 9h** jusqu'au mardi 30 juin

Les demandes seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation d'inscription vous sera faite par retour de mail le mercredi 1er juillet.

Le dossier d'inscription complet devra nous être envoyé au plus tard, la semaine précédant la participation de votre/vos enfant(s) à l'activité.

- **APRÈS LA DATE DU 1ER JUILLET, SOUS RÉSERVE DE PLACES DISPONIBLES, DES INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES SONT POSSIBLES PAR COURRIEL OU TÉLÉPHONE AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE ET SPORTS.**

- **LE COÛT DES STAGES ET ACTIVITÉS EST INDIQUÉ À L'INTÉRIEUR DU PROGRAMME.**

- **À NOTER :**

- Ce programme est susceptible d'être modifié selon les circonstances.
- En cas d'absence à une activité ou sortie, il n'y aura pas de remboursement, sauf sur présentation d'un certificat médical de dispense pour le jour de l'activité.
- Le règlement des activités doit être fait au plus tard la semaine précédant le stage ou l'activité auprès du service Jeunesse.
- Merci de ne pas déposer d'argent (liquide ou chèques) dans les boîtes aux lettres de la Mairie.
- Les règlements par chèque sont à effectuer à l'ordre du Trésor Public.

## Lieux d'activités sur la commune

- Hall des Sports : rue du Stade
- Club-house de la salle des fêtes : rue des Vosges